

Carnet de Route de l'Unité pastorale de Saint-François à Mons-Est Pour les années pastorales 2019-2022

1) Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Évangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement – chemins sur lesquels il nous envoie –, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Évangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale refondée Saint-François à Mons-Est. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2018-2019, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route

parmi les habitants de Saint-François à Mons-Est, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2) L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

« Il est vital, dit-il, qu'aujourd'hui l'Église sorte pour annoncer l'Évangile à tous, en tous lieux, en toutes occasions, sans hésitation, sans répulsion et sans peur. La joie de l'Évangile est pour tout le peuple, personne ne peut en être exclu. »

Et dans cette perspective, il invite les paroisses à être « 'l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles'. Cela suppose que réellement elle soit en contact avec les familles et avec la vie du peuple et ne devienne pas une structure prolixie séparée des gens, ou un groupe d'élus qui se regardent eux-mêmes. La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. À travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation. Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d'un constant envoi missionnaire. Mais nous devons reconnaître que l'appel à la révision et au renouveau des paroisses n'a pas encore donné de fruits suffisants pour qu'elles soient encore plus proches des gens, qu'elles soient des lieux de communion vivante et de participation, et qu'elles s'orientent complètement vers la mission. »

Pape François, Exhortation apostolique *La joie de l'Évangile*

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Église comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Église qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements,

la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3) A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée régionale du 14 septembre 2018 où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de la région de Mons-Borinage quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, et dans la foulée de l'assemblée de Mons & Vallées le 5 octobre 2018, des groupes de travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les 3 années à venir :

- ❖ Un nouveau nom : Saint-François à Mons-Est

Depuis des années, un signe, une croix particulière accompagne certaines de nos célébrations et les moments forts qui rassemblent nos différents clochers. Nous avons pris l'habitude de l'appeler la « Croix de l'Unité pastorale ».

Inspiré du célèbre crucifix de Saint-Damien, cette croix est « l'héritage » spirituel d'une personne de grande foi, pleinement engagée dans la catéchèse au service de nos paroisses. Partie assez tôt au Ciel après une période de maladie, elle nous l'a léguée comme un appel à l'unité de nos communautés autour de Jésus crucifié, mais vivant pour l'éternité ! Cette croix continue à refléter au milieu de nous « le beau visage du crucifié, ce visage de paix et de lumière où se lisent à la fois toute la détresse des hommes et toute la jeunesse du monde ».

Nous savons que c'est en contemplant le crucifix de Saint-Damien que François (devenu plus tard le saint d'Assise) qui se remettait d'une longue maladie, a rencontré le Christ qui lui confiera comme mission : « va, François, et répare ma maison qui tombe en ruine » !

Et la vie de François prit dès lors un autre chemin. « La vision émerveillée du beau visage du crucifié accompagnera François tout au long de sa vie ». Il a commencé une nouvelle vie, animée par Jésus Christ, tournée vers les autres. Et « François ne devait jamais oublier ce visage de paix et de lumière, où se rencontraient le destin des humiliés et de toute la poésie du monde » (E. Leclerc, le soleil se lève sur Assise, DDB, 1999).

Et puisqu'une Unité pastorale refondée est appelée à « renaître », à prendre un nouveau départ, nous trouvons dans le don ou l'héritage de cette croix, devenue la nôtre, comme un profond message adressé à nos communautés et à chacun de nous : comme François, « va et répare, repars... ». Dans le langage d'aujourd'hui : « nous sommes tous François » !

Notre Unité pastorale refondée prend donc le nom de François car elle s'identifie au « saint d'Assise » dans sa vocation telle que décrite ci-dessus. Elle se reconnaît et voudrait incarner en même temps l'élan missionnaire de l'actuel pasteur de l'Eglise universel, le Pape François dont le ministère respire la fraîcheur évangélique, une église en sortie, avec ce baume pascal qui annonce Dieu sur le chemin de nos tombeaux !

Et puisque nous sommes bel et bien situés quelque part en ce monde, nous sommes: l'Unité pastorale refondée « Saint-François à Mons-Est ».

❖ L'accueil et la proximité

De toutes parts apparaît l'importance de la place à réserver à l'accueil.

Nous veillerons à l'**accueil enthousiaste de tous** (avec un soin tout particulier pour les personnes fragilisées ou handicapées), mais aussi à l'**accueil de toute demande**.

Cela implique une mise en lumière de notre église locale (églises, centre pastoral et lieux de rencontre) et des moyens qui sont déjà à notre disposition. C'est pourquoi on sera également attentif à favoriser et communiquer l'**ouverture habituelle des églises**. Dans notre **centre pastoral**, nous prendrons garde à disposer des moyens et services nécessaires afin que chacun s'y sente réellement accueilli, écouté et soutenu dans ses demandes.

Dans chaque clocher, on aura la sensibilité de soigner l'**accueil** des participants lors de chaque célébration (décret 34, en lien avec les décrets 32-33, lien avec le décret 4 du synode des familles).

❖ Des groupes d'écoute et de partage de vie et d'Évangile

Tout au long de l'année de refondation, lors des réflexions de chaque groupe de travail, l'accent a été mis sur la nécessité d'offrir des **temps qui donnent le goût d'une rencontre avec le Christ**. Des **groupes d'écoute à la Parole, des groupes de partage de vie et d'Évangile** seront dès lors créés. Ils seront accessibles à tous les paroissiens et proposés également aux jeunes et à ceux qui cheminent dans la foi (décret 40).

Une **journée de pèlerinage** sera organisée chaque année pour toutes les générations au sein de notre Unité pastorale.

❖ La communication

Communiquer c'est prendre soin des autres, c'est vivre une rencontre personnelle, avoir à cœur de répondre aux invitations envoyées et surtout d'échanger de manière spontanée.

Un **répertoire** sera créé et régulièrement mis à jour des acteurs de la vie de l'Unité pastorale et des services proposés, ainsi que des associations caritatives. En complément à celui-ci, un **agenda annuel** de la vie pastorale sera conçu. Au sein de cet agenda, on retrouvera les moments forts de la vie de Saint-François à Mons-Est et aussi les activités spécifiques prévues pour les jeunes.

La brochure semestrielle « Echos des paroisses » distribuée toute boîte est à maintenir. De même le « Feuillet Infos », outil mensuel précieux, continuera à être envoyé.

Un **nouveau site internet** propre à notre unité pastorale sera construit. Il sera un moyen rapide et réactif de communication qui sera destiné non pas uniquement aux paroissiens mais à l'ensemble des habitants de nos villages. Une **newsletter** permettant de contacter et informer rapidement les abonnés sera réalisée. Une section particulière de ce site internet sera consacrée aux **jeunes**, en reprenant les activités proposées pour ceux-ci (décret 3 du synode des jeunes).

Les nouveaux projets concernant la communication au sein de nos clochers demanderont dans les prochains mois d'étoffer l'**équipe de communication** qui existe déjà (décrets 22 à 25).

❖ La diaconie

La diaconie (c'est-à-dire la présence de l'Église aux plus pauvres et aux plus fragiles au nom du Christ Serviteur) est une dimension essentielle de la vie de l'Église. Elle est une présence significative dans notre société parfois bien individualiste.

Une **équipe permanente « diaconie »** sera constituée, avec des sous-groupes qui s'occuperont chacun d'un domaine particulier (décret 9). Elle mettra sur pied un **projet annuel solidaire**.

La diaconie est **l'affaire de tous** : chacun doit se rendre proche des autres à commencer par notre entourage, nos voisins et ceux que nous côtoyons. Il est primordial de **favoriser et privilégier les liens** entre les différents membres de l'Unité pastorale. Cela peut prendre différentes formes : une attention aux plus faibles lors des fêtes liturgiques importantes, un covoiturage pour se rendre aux célébrations...

Il est également essentiel de **consolider l'entraide et le vivre-ensemble qui sont au cœur de nos eucharisties** :

- Symboliser, comprendre et signifier la communion portée à domicile, notamment par la formation des personnes concernées et par un envoi significatif de celles-ci lors de l'eucharistie dominicale.
- Annoncer les eucharisties célébrées dans les homes (par exemple dans le feuillet Infos) et inviter les familles des personnes résidentes à les rejoindre pour vivre l'eucharistie ensemble.

Il est indispensable de **renforcer les équipes existantes de visiteurs de malades et de personnes âgées** et de leur proposer une petite **formation**.

Pour vivre pleinement la diaconie, il est important **d'accompagner les personnes précarisées** tout en évitant la dépendance et l'assistanat. On insiste aussi sur l'importance d'informer nos communautés de ce qui se fait et de **relayer les campagnes de solidarité** telles que Missio, Entraide et Fraternité, Vivre-Ensemble, et d'apporter de l'aide aux associations déjà existantes.

❖ La liturgie

Dans le but de retrouver le sens premier de la liturgie (décret 32), lieu de rencontre du Seigneur, il est indispensable de mettre sur pied une **équipe liturgique** de l'Unité pastorale (décret 9) qui proposera des **démarches communes** pour les grands temps liturgiques et aussi pour des moments spécifiques comme par exemple la semaine de l'unité des chrétiens. Cette équipe veillera à **rendre plus accessible la liturgie** en attirant l'attention sur ce qui doit être amélioré. Elle suscitera également des **formations** pour les divers acteurs liturgiques (décret 35).

Lors des rencontres du « groupe de travail liturgie », l'importance du **recueillement et de la convivialité** a été soulignée.

La convivialité se vivra d'abord par un **accueil** soigné. Cette convivialité exige de **se connaître** et de connaître les personnes qui passent par nos églises, notamment en annonçant les événements (baptême, mariage, ...), en veillant à présenter à la communauté les nouveaux baptisés ou mariés et à afficher leur photo dans nos églises (décret 4 du synode des familles).

La convivialité se vivra également lors de messes de familles où les **chants et l'animation musicale** seront pris en charge **par les plus jeunes** (en lien avec les décrets 4 et 8 du synode des jeunes), de même que lors de certaines célébrations en unité pastorale. Tout en laissant l'autonomie aux chorales, un **répertoire commun** à l'unité pastorale sera créé. En préparation des grands temps liturgiques, un **temps commun de formation** pour les chorales sera organisé. Ce moment sera utile pour découvrir des chants, en expliquer le sens, prier et vivre un temps de convivialité entre choristes.

La **décoration florale** reste un art qui donne du sens à la liturgie. Parfois certains montages méritent d'être présentés et expliqués. On constituera des fiches-conseils avec des montages faciles à réaliser et pas trop coûteux.

Nous tenons tout autant au **recueillement**. Une suggestion très précise pour qu'il y ait un temps de recueillement avant le début de la célébration : on sonne la cloche et on ne commence le chant qu'une minute après.

La liturgie ne peut se vivre qu'en écho du quotidien de ceux qui la célèbrent.

Pour que la **prière universelle** intègre des événements récents et aussi la vie de la communauté, nous proposons d'avoir par exemple :

- chaque dimanche, une **intention ouverte** du genre : « Présentons au Seigneur les intentions que nous avons sur le cœur... », suivi d'un temps de silence durant lequel ceux qui le veulent peuvent de leur place suggérer très brièvement une intention.
- dans chaque clocher, un **livre** où chacun puisse inscrire des intentions. Ce livre serait apporté par un acolyte au moment de la prière universelle.

Le **sacrement de réconciliation** sera revalorisé. On mettra en évidence un lieu où toute personne pourra être écoutée par un prêtre et recevoir ce sacrement (décret 38).

Une **équipe « funérailles »** sera créée pour accompagner et soutenir les familles en deuil. Elle veillera également à donner quelques signes chers aux familles tels que la remise d'une croix, qui sera visible jusqu'à la Toussaint et puis confiée aux familles, la distribution d'une prière et l'affichage de la photo du défunt. Les membres de cette équipe pourront être accompagnés par le Service diocésain de Liturgie qui organise une formation en 5 soirées en vue d'amener ceux-ci à conduire une célébration de funérailles en l'absence de prêtre ou de diacre ou à conduire un temps de prière au crématorium.

Les **lieux où l'Eucharistie est actuellement célébrée chaque dimanche** sont ceux de Havré (à 10h45) et Saint-Symphorien (à 11h) – décret 33.

❖ La catéchèse et l'accompagnement des familles

Accompagner toute personne désireuse de cheminer avec le Christ – quel que soit son âge et son cheminement – est une priorité déjà portée à Saint-François à Mons-Est, en lien notamment avec l'équipe locale de catéchèse (décret 9).

Afin d'aider les familles à vivre dans la foi, nous poursuivrons l'éveil à la foi des petits (0-9 ans), une année « découverte » (6-8 ans) autour des fêtes liturgiques ainsi que des temps de préparation au baptême (notamment pour les enfants dès 7-8 ans), à la première communion (dès 7-8 ans) et à la confirmation (dès 8-9 ans). Afin de continuer à vivre du don de l'Esprit Saint, nous proposons des rencontres pour les jeunes confirmés. L'unité des sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation et eucharistie) est marquée par la continuité du cheminement vers la première communion et la confirmation (en trois ans), avec la collaboration active des parents. Au fil de l'année, nous proposons quelques rencontres intergénérationnelles ouvertes aux personnes de tout âge : confirmés, familles avec enfants en catéchèse, paroissiens, ... (décrets 10 et 11 du synode des familles).

Pour l'**accompagnement des ados et des adultes** dans leur démarche **catéchuménale**, une **équipe** sera mise en place et un **coordinateur** sera désigné.

Pour les autres personnes qui vivent une étape importante dans leur vie, trois équipes de laïcs seront composées pour collaborer avec nos prêtres lors de la préparation aux baptêmes des petits enfants, lors de la préparation aux mariages et lors de l'accompagnement dans le cadre de funérailles.

L'**équipe « baptême »** animera des rencontres soit en groupe (pour tous les candidats au baptême) soit une rencontre plus personnelle entre un duo de laïcs (envoyés au nom de la communauté) et les parents. Cette alternance préparation personnelle - rencontre avec d'autres qui suivent le même chemin – nous semble riche.

Des **personnes-ressources** seront appelées pour accompagner les couples avant et après le **mariage**. Des actions concrètes seront mises sur pied : une présentation des nouveaux mariés à la communauté, un parrainage par un couple marié, un dimanche du mariage sous forme d'une rencontre des couples qui se préparent au mariage, une proposition de rencontre en équipe après le mariage, une fête pour valoriser les anniversaires de mariage, en lien avec les résolutions du synode diocésain des familles (décrets 14, 16 et 18 du synode des familles).

❖ Les écoles et les jeunes

Il est nécessaire d'accorder une attention particulière aux jeunes dans nos communautés, de **retisser du lien entre nos jeunes et nos paroisses**, de donner plus de place aux jeunes en les impliquant davantage (décret 5 du synode des jeunes).

Nous devons alors changer notre regard et rejoindre les jeunes là où ils sont avec leur question de foi : s'ouvrir à eux, les soutenir et les encourager, être à leur écoute et accepter de se remettre en question, faire nous-même rayonner notre foi.

Un **projet annuel** sera établi proposant différentes activités qui fédèrent et qui ont du lien entre elles, par exemple une invitation de témoins, une sensibilisation aux besoins des plus faibles (en lien avec le décret 5 du synode des jeunes), des moments de fête et de détente (jeux, tournois sportifs, marches...), des réunions de chorale des jeunes (avec des instruments ou style comédie musicale/théâtre) (en lien avec le décret 4 du synode des jeunes).

En lien avec l'équipe de communication, des **outils** tels que le site et l'agenda pastoral permettront aux jeunes de communiquer et d'informer de leurs activités et besoins (décret 3 du synode des jeunes).

Il est également important de mettre à disposition des jeunes un **lieu convivial** (au centre pastoral par exemple) afin de favoriser leur rassemblement, ainsi qu'un lieu d'écoute pour les jeunes qui rencontrent des difficultés (décret 3 du synode des jeunes).

Un **groupe d'acolytes** sera constitué pour l'ensemble de l'Unité pastorale. On redéfinira des rôles différents selon les âges, et on les initiera au sens des gestes qu'ils posent. Ce groupe sera encadré à la fois par des prêtres et des laïcs.

Au début de chaque année scolaire, une réunion sera organisée entre la paroisse et les responsables de tous les établissements scolaires ou leurs délégués, ainsi qu'une réunion entre la paroisse et les responsables de mouvements de jeunesse, dans le but d'établir un projet annuel et de coordonner les activités autour de celui-ci (à inscrire dans l'agenda pastoral).

Au sein de nos diverses 18 écoles, une **personne de contact** sera désignée dans le but de faire le lien et partager l'information (via l'agenda pastoral par exemple) (décret 10).

Des **liens seront établis et maintenus** entre les nombreuses écoles de Saint-François à Mons-Est, les 6 mouvements de jeunesse, le groupe post-catéchèse, les acolytes et les clubs sportifs (en lien avec le décret 6 du synode des jeunes).

❖ Le Centre pastoral

Une réflexion est menée au sujet de la mise en place d'un centre pastoral (décret 11).

Bien plus qu'un simple centre administratif, le centre pastoral est un **lieu d'accueil et d'écoute**, un lieu de rencontres et de partages. Il est également un lieu pour se ressourcer, prier et s'informer.

Ce centre pastoral a pour mission de rendre visible la mission de l'Eglise. Un **réel service d'accueil** y sera proposé, par des personnes accueillantes formées à l'écoute active et disposant d'un memento pour chacune des démarches.

Le centre pastoral est un « **carrefour** » pour les activités de l'Unité, même si cela ne signifie pas que tout doit s'y dérouler !

Il comprend un **secrétariat efficace pour tous nos clochers** afin d'assurer la réception et la transmission des informations et activités de la vie de l'Unité pastorale de Saint-François à Mons-Est.

En attendant l'aménagement du futur centre pastoral, le secrétariat de la Maison des Paroisses continue à proposer une **permanence** pour permettre de susciter des rencontres et d'assurer un accueil :

Secrétariat Unité Pastorale : 065 / 87 11 33 ou secretariatmonsetvallees@gmail.com

Maison des Paroisses, rue du Château, 6 - 7021 – Havré

De 9h30 à 12h00 : lundi, jeudi et vendredi

De 14h30 à 17h00 : mercredi (jusque 19h le 1er mercredi de chaque mois).

De 10h00 à 12h00 : un samedi sur 2 (les semaines paires) depuis le 22 septembre 2018.

❖ Les fabriques d'église et ASBL

Un Groupements de Fabriques d'église existe pour la commune de Mons, permettant d'échanger et d'unifier les points de vue dans le dialogue avec la Commune.

Dans le même esprit, l'ASBL de gestion matérielle *Œuvres paroissiales de Mons & Vallées* continuera à porter les questions financières et immobilières de l'Unité pastorale (décret 12).

❖ L'EAP

Le 6 octobre 2019, lors de la célébration de lancement de l'Unité pastorale refondée, une nouvelle Equipe d'animation pastorale sera envoyée en mission (décret 6). Dorénavant, l'EAP et le Conseil pastoral se renouvelleront en même temps.

❖ Le Conseil pastoral

Un Conseil pastoral de l'Unité pastorale sera créé. Il prendra ses fonctions lors de l'envoi de l'Unité pastorale refondée le 6 octobre 2019. Il regroupera des personnes-relais des clochers et des membres issus des différentes équipes (décret 7).

Le Conseil pastoral sera le lieu de concertation – voir le document diocésain « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisses ».

Comme le décret 7 le demande, le Conseil pastoral veillera à être particulièrement à l'écoute des personnes portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise qui ne sont pas nécessairement directement paroissiaux (enseignement, jeunes, solidarité...)

Le Conseil pastoral travaillera avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration afin de permettre une bonne articulation entre les demandes et propositions émanant des deux pôles de la paroisse : à savoir le pôle ministériel et le pôle synodal.

Le Conseil pastoral, présidé par le curé, se réunira au rythme d'une réunion par trimestre.

Les actuels conseils locaux de pastorale (CLP) deviennent des équipes d'animation de clochers. En partenariat avec le Conseil pastoral, ces équipes sont invitées à travailler en relation avec les personnes-relais de leur clocher.

Au terme du discernement mené durant l'année Refondation, il convient que les cellules de vie chrétienne suivantes soient rendues présentes dans le Conseil pastoral, via la participation d'un délégué désigné pour un premier mandat de trois ans (les prochains mandats seront de quatre ans) :

- Les clochers de Saint-François à Mons-Est :

- le clocher de Cibly (Sainte-Waudru)
- le clocher d'Harmignies (Saint-Ghislain)
- le clocher d'Harveng (Saint-Martin)
- le clocher d'Havré (Saint-Martin)
- le clocher d'Havré-Ghislage (Saint-Léger)
- le clocher de Maisières (Saint-Martin)
- le clocher de Mesvin (Saint-Vincent)
- le clocher de Nimy (Sainte-Vierge et Immaculée Conception)
- le clocher de Nouvelles (Saint-Brice)
- le clocher d'Obourg (Saint-Martin)
- le clocher de Saint-Denis (Saint-Denis)
- le clocher de Saint-Symphorien (Saint-Symphorien)
- le clocher de Spiennes (Saint-Amand)
- le clocher de Villers-Saint-Ghislain (Saint-Ghislain)

Remarque : les délégués des clochers sont des personnes-relais (cf. le *Cahier des décrets synodaux*, n°8, et le document *Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse*).

- Les différents services :

- le service du temporel (ASBL et Fabriques d'église)
- le service de la catéchèse
- le service de la liturgie
- l'équipe de communication
- l'équipe de la diaconie
- les écoles
- le secteur des mouvements de jeunesse
- la vie associative (confréries)
- le service des visiteurs de malades

Une annexe au carnet de route indique les noms des membres du Conseil pastoral, et la cellule d'Église qu'ils représentent.

4) A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

D'autres suggestions des groupes de travail méritent d'être retenues, même si elles ne seront pas prioritaires pour les 3 années à venir.

- Nous organiserons des **soirées à thèmes** et nous y inviterons tout type de jeunes et d'adultes à vivre des temps de partage ou de formation.

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, les décrets demandent encore quelques éléments.

- Formations à la prière (décret 36).

5) Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots qui ont leur importance, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Saint-François à Mons-Est pour les 3 ans à venir, à dater de ce 6 octobre 2019.

+ Guy Harpigny,
Evêque de Tournai

Abbé Barnabé Ikana,
Curé

Unité Pastorale Refondée Saint-François à Mons-Est

EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE (EAP) envoyée le 6 octobre 2019

Monsieur l'abbé Barnabé Ikana Mfutila, curé
Monsieur l'abbé Jean de Dieu Muinisaka, vicaire
Monsieur l'abbé Paul Scolas, prêtre auxiliaire
Madame Amélie Blois-Detry
Madame Jacqueline Capouillez
Madame Thérèse Mestdagh, animatrice en pastorale
Monsieur Dieudonné Ntibansibako

CONSEIL PASTORAL (CP) envoyé le 6 octobre 2019

Clocher Sainte-Waudru à Cibly Clocher Saint-Vincent à Mesvin	Joseph Leclercq
Clocher Saint-Léger à Havré-Ghislage	<i>À pourvoir</i>
Clocher Saint-Ghislain à Harmignies	Geneviève Libert
Clocher Saint-Martin à Harveng	<i>A pourvoir</i>
Clocher Saint-Martin à Havré	Marie-Alice Genard
Clocher Saint-Martin à Maisières	Marie-Laure Di Martinelly
Clocher Sainte-Vierge à Nimy	Annie Pirmez
Clocher Immaculée Conception à Nimy chapelle	Bernadette Deffernez
Clocher Saint-Brice à Nouvelles Clocher Saint-Amand à Spiennes	Dominique Monnaie
Clocher Saint-Martin à Obourg	Eric Bailly
Clocher Saint-Denis à Saint-Denis	<i>À pourvoir</i>
Clocher Saint-Symphorien à Saint-Symphorien	Etienne Moureau
Clocher Saint-Ghislain à Villers-St-Ghislain	Marie-Sophie Bauffe

Personnes-relais
des clochers

Représentants des différents services

Service du temporel (ASBL)	Eric BAILLY
Finances	Alain Sturbois
Service de la catéchèse	Thérèse Mestdagh
Service de la liturgie	Claire Defèche
Equipe communication	Marie-Line Clippe
Equipe de la diaconie	Jacqueline Capouillez
Ecoles (P.O.)	Anne Genard
Ecoles (équipe pédagogique)	Caroline Rousman
Jeunesse	Dominique Vlassenbroeck
Mouvements de jeunesse	Julien Grégoire
Vie associative (confréries)	Bernard Jambe
Visiteurs de malades	Benoît Druenne
Fabriques d'églises	Etienne Moureau